

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Archives remarquables](#)

Plan de la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan

Plan de la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan

Plan de la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan : coupes, élévation de la façade latérale, 11 janvier 1927. © Archives de Lorient - 2 Fi 480

Dans le courant de l'année 1925, la chambre de commerce dont les attributions se sont considérablement élargies, décide de quitter l'immeuble du quai de Rohan fait de bois et de briques. Ce bâtiment à usage de bureau, fait office de magasins généraux, d'entrepôt réel des douanes et comprend une salle de délibérations exigüe.

La première pierre du futur bâtiment, est posée le 17 juillet 1927 par le ministre des travaux publics André Tardieu en présence du président de la Chambre de commerce de Lorient et du Morbihan, Émile Marcesche et du sénateur Alfred Brard. L'hôtel consulaire, projet des architectes Edouard Ramonatxo, Louis-Marie Dutartre et Charles Caro qui décède en 1930, est inauguré le 29 novembre 1931 par le ministre des Travaux publics Maurice Deligne.

L'immeuble de la Chambre de Commerce illustre remarquablement les principaux ingrédients de cet Art déco finissant. Rompant totalement avec les délices de l'ornementation végétale, il est cantonné dans un strict registre géométrique, et renoue avec les effets ancestraux de la modé-nature et de la mouluration, prohibant de surcroît toute courbure, même dans la généreuse corniche qui fixe d'un trait rigoureux le gabarit de l'îlot. Cannelures, linteaux droits et colonnes engagées à facettes sont ici les seules amabilités d'un ensemble sévère.

Les chapiteaux eux-mêmes s'en trouvent réduits à de discrets tailloirs carrés que souligne un léger motif de lignes brisées, lointain souvenir du rinceau qu'il évoque. Cette frise horizontale contribue pourtant à alléger de son graphisme les proportions de l'édifice, que le respect des cadres ordonnancés menaçait de rendre d'autant plus pesantes qu'elles sont répétées sur les deux façades. En effet, si la composition balance entre l'affirmation de l'angle et l'expression de la travée centrale, les lourds balcons l'emportent, contrariant le mouvement élancé du socle et l'effet attendu de frontons passant la corniche. Seuls les balustres des allèges au second étage et l'orgueilleux bas-relief surmontant la travée d'entrée distinguent la façade présumée majeure.

L'intérieur seul laisse entrevoir un luxe qui s'exprime surtout dans les accents de la ferronnerie et de la verrière qui couronne un vide central aux accents palladiens.

Enfin, sur les garde-corps, les motifs géométriques

offrent une lointaine résonance aux fleurs stylisées de l'Art déco.